

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL. XIII

MONTREAL, 1er DECEMBRE 1900

No 273

SOMMAIRE

Nos Représeneants, *Vieux-Rouge* — Geo. A. Lacombe, *Libéral* — Les Sous-Officiers-Rapporteurs, *Electeur-What's in a name? Catholique* — La Charité Publique, *Caritas* — La Nominatian, *Ajax* — L'Enseignement au Couvent, *Magister* — Feu Arthur Payette, *Amicus* — Triste, *Lecteur* — Les Roughs *Thomas Grimm* — La Question des Prénoms, *XXX* — L'Anesthésie,

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Le RÉVEIL est imprimé et publié par A. Filiatreault, au No 157 rue Sanguinet, à Montréal.

Le prix de l'abonnement au RÉVEIL est TROIS PIASTRES par année

NOS REPRESENTANTS

Il est une chose indiscutable, c'est que le peuple canadien a besoin, dans les conseils de la nation, des meilleures têtes et des plus belles intelligences que le pays peut nous fournir.

Il faut ensuite se rappeler que les grands centres électoraux, ceux qui possèdent ou doivent posséder une influence prépondérante par le fait seul qu'ils ont la richesse et l'éducation parmi leurs citoyens, ne peuvent être représentés dans notre assemblée législative que par des hommes supérieurs ayant prouvé leur supériorité et pouvant donner des preuves de capacité bien établies par leurs succès antérieurs.

Or, il est parfaitement reconnu aujourd'hui que la division St. Louis, dans la bonne ville de Montréal, appelée à payer tous les ans, les trois-quarts des taxes de la province de Québec, doit être représentée au parlement local par un homme de tête et d'énergie qui puisse revendiquer avec éloquence les droits que la ville de

Montréal a raison de demander et d'exiger de notre parlement.

De plus le représentant de cette division doit être un homme instruit, riche, rompu aux luttes parlementaires, et capable de faire face à tout venant qui voudrait léser les intérêts de la division et de la ville.

Heureusement, pour Montréal, cette belle division St. Louis a été représentée depuis plusieurs années par un homme éminent, distingué, jurisconsulte de premier ordre, et *debater* hors ligne.

J'ai désigné, sans le nommer, Henri Rainville, celui qui a réussi avec l'aide de deux collègues, Raymond Préfontaine et Cléophas Beausoleil, à rendre Montréal ce qu'elle est aujourd'hui : la plus belle et la plus grande ville du pays, la métropole du Canada, par sa population, par sa richesse et par l'esprit d'initiative de ses citoyens.

M. Rainville a toujours été au Conseil-de-Ville et à la Législature, la personnification de grandes idées, et il a poursuivi son but sans s'occuper des mesquins intérêts personnels qui surgissaient sous ses pas chaque fois que de grandes questions d'intérêt public se trouvaient en jeu. Sa parole éloquente et sa plume versatile ont toujours été au service des nobles causes.

Aujourd'hui, on est venu lui susciter une opposition factice, conçue et préconisée dans les intérêts d'une coterie.

Devions-nous endosser une candidature libérale contre cet ami dévoué de notre ville !

Si encore on était allé chercher un adversaire qui fût de taille à le combattre, il aurait accepté la lutte avec enthousiasme.

Mais non, on va choisir justement un homme, honnête d'ailleurs et bon ouvrier, mais qui manque de tout ce qui fait la

supériorité de M. Rainville à tous les points de vue, c'est-à-dire : de l'expérience parlementaire, de l'éducation et de la fortune.

Voyez-vous les intérêts du quartier St. Louis entre les mains d'un monsieur de ce calibre ! Ce serait trop fort ; et heureusement, les électeurs ont eu le bon sens d'élire M. Rainville à l'unanimité, et son dévouement dans le passé lui valait bien cette marque d'estime et de reconnaissance.

Il ne reste plus maintenant à cette division St. Louis qu'à demander à l'hon. M. Parent d'appeler M. Rainville à former partie de son ministère.

Espérons qu'il le fera et donnera au district de Montréal les trois ministres qu'il doit avoir.

VIEUX-ROUGE.

George A. Lacombe

Nous aurions aimé voir le docteur Lacombe au nombre de ceux qui ont été déclarés élus par acclamation le 30 novembre. Non parce que le triomphe définitif de sa candidature fasse doute, mais c'eût été, selon nous, une excellente manière de faire connaître à cet excellent député et ami que la division Sainte-Marie est absolument satisfaite et n'est pas d'humeur à échanger une pierre authentique contre un strass.

Nous ne parlerons pas de l'adversaire d'occasion qui s'est suscité de lui-même ; il n'en vaut ni l'honneur ni l'indignité. C'est un monsieur qui veut avoir son nom dans les journaux — une manie ! — et s'il avait un chien — pas cher — il lui couperait la queue pour que les gazettes en parlent. Donc de l'adversaire, rien à dire.

Le docteur Lacombe est un homme à part dans la tribu politique. Quand il est question de lui on s'inquiète peu de savoir s'il est libéral ou conservateur. On ne peut s'habituer à le rapetisser aux mesquines exigences d'un parti. Il tire sa popularité de partout ; elle est assise sur l'urbanité, la loyauté, le dévouement, le cœur franc et l'intelligence droite.

Pourtant le docteur Lacombe est un franc libéral, un intransigeant même, quand il s'agit du dogme. Mais tout le monde sait que jamais il ne commettra une lâcheté ou une injustice pour la seule satisfaction d'être partisan. Cette certitude est tellement ancrée à Sainte-Marie que vous entendrez des conservateurs s'emporter tout rouge pour le prouver.

Le docteur Lacombe est l'ennemi des monopoles. C'est une spécialité. Il est documenté comme un arsenal sur ce terrain. A Québec il a une autorité toute particulière quand il s'attaque aux collectivités dévorantes, absorbantes, voraces qui sont les vrais tentacules dont parlait le poète.

Et mettez par-dessus tout, un tact qui ne se dément jamais, une inaltérable bonne humeur qui assaisonne en temps voulu tout ce qu'il veut faire passer et obtenir ; une diplomatie sans angle et sans amertume.

Le docteur Lacombe pourrait mettre, plus que tout autre, sur son écusson politique la célèbre légende : *Suaviter in modo, fortiter in re*. Le plus doux des hommes dans les procédés ; mais s'agit-il de principe, d'un intérêt général rien ne saurait le retenir.

C'est bien là ce qui nous empêche, et les électeurs aussi, de penser à bleu et à rouge quand il s'agit de lui.

Sainte-Marie a eu la main heureuse quand elle se l'est donné comme représen-

tant. Et dans les quatre années à venir, maintenant que le docteur est aguerri, brisé aux us parlementaires, cette division bénéficiera au centuple des labeurs et du dévouement d'un député que les deux partis s'obstinent à regarder comme étant du groupe ces "hommes" plutôt que du groupe des partisans.

LIBÉRAL.

LES

Sous-Officiers-Rapporteurs

On a souvent dit qu'il y avait deux morales : la morale personnelle et la morale privée—la première permettant de faire, quand il s'agit d'opérations gouvernementales ou municipales, des choses qu'on ne se permettrait pas dans une zone restreinte.

On peut également soutenir, et avec plus de raison et de décence, qu'il y a assurément deux sortes d'intelligence : l'une pour les affaires personnelles et l'une pour les affaires publiques.

Que de fois, par exemple, ne voyons-nous pas un électeur sage, bien pensant et des plus méticuleux quand il s'agit des intérêts de sa bourse, de sa maison ou de son commerce donner son vote à un individu dont tout le mérite est combiné de façon et de clinquant, un individu à qui il ne confierait peut-être pas un billet de dix dollars pour aller en faire faire de la monnaie à l'épicerie du coin, ou la moindre cause en Cour de Circuit ou la conduite de la plus insignifiante des opérations.

A toutes les élections ces étranges anomalies se produisent et à foison. Qui expliquera ?

Aujourd'hui nous en exhiberons une autre plus sérieuse encore.

Le gouvernement responsable, le régime parlementaire, la vraie liberté politique, tout cela repose sur quoi, si ce n'est sur le suffrage, sur le droit de vote. Les grands combats que l'histoire a enregistrés, les grandes révolutions ont

eu pour objectif ce droit de voter, c'est-à-dire le droit du peuple de se gouverner lui-même par l'intermédiaire de gens qu'il a choisis librement — du moins cette liberté lui est permise.

Depuis que le principe du droit de vote a été reconnu on a graduellement, mais sans interruption, rendu ce droit plus large, plus direct. On est arrivé par diverses étapes au suffrage universel.

Dans notre pays chaque session voit amender, perfectionner la loi électorale. De fait il n'en est pas qui soit plus souvent mise et remise sur le métier.

Dans quel but : invariablement pour protéger davantage l'électeur et son droit de gouverner, c'est-à-dire de voter.

Or, quelle horreur ! cette belle loi si souvent limée, polie, perfectionnée, à qui en laisse-t-on définitivement le maniement, l'interprétation, le fonctionnement ?

Trop souvent à des sous-officiers-rapporteurs obtus, ignorants et partisans. Vous avez un bijou de chronomètre et vous le confiez à des enfants ou à des brise-fer reconnus.

Autant et aussi logique serait de faire monter sur le banc judiciaire des gens qui n'ont jamais ouvert un code, fait une procédure, ou des hommes dont la spécialité serait d'éluder le sens et la lettre des lois.

Inutile d'insister sur le tort grave que font au principe même du gouvernement responsable les sous-officiers-rapporteurs qui entrent dans leurs fonctions avec la préméditation bien établie de tricher, de voler l'électorat. Le fait est plus criant que tous les qualificatifs que nous pourrions aligner.

Mais le sous-officier-rapporteur ignorant... celui pour qui le sens et la lettre de la loi sont choses fermées, celui qui ignore les plus simples formalités et peut *ipso facto* défranchiser deux cents électeurs, envoyer au parlement un représentant de la minorité, contribuer à maintenir ou à élever au pouvoir un gouvernement dont ne veut pas le pays !.. celui-là est un plus grand ennemi, encore, du principe du système parlementaire.

Nous pourrions citer cent cas, cent faits, cent anecdotes.

Voici, à la dernière élection provinciale, nous représentions un candidat dans un bureau de votation d'un comté avoisinant Montréal.

Sur la liste se trouvait le nom d'un Français arrivé au pays dix-huit mois avant la date du vote.

Quand il se présenta pour voter, nous demandâmes au sous-officier-rapporteur de lui poser les questions mentionnées dans la loi.

A la question : Etes-vous sujet britannique ? notre individu hésita, puis dit qu'il ne comprenait pas. On lui demanda s'il avait été naturalisé sujet britannique depuis son arrivée au Canada — ce qui aurait été impossible, d'ailleurs.

— Non, répondit-il, mais j'ai payé mes taxes municipales et scolaires.

Eh, chose incroyable, sans notre menace bien accentuée de poursuivre au criminel, dès le lendemain, cet individu s'il votait, le représentant de la loi aurait accepté son bulletin.

Et de fait ce fut le Français qui, pris de crainte, refusa de voter. Le sous-officier-rapporteur l'aurait laissé faire.

Et ce n'est là qu'un fait entre autres et non pas le plus tragi-comique.

Il nous faut évidemment une réforme, sans quoi toutes les autres apportées à la loi électorales sont quasi nulles et assurément dérisoires.

Il est donc du devoir des autorités de nommer des sous-officiers-rapporteurs qui peuvent interpréter sagement la loi électorale et comprendre leur devoir.

Lors de la dernière élection dans le quartier Est, il y avait un spécimen de sous-officier-rapporteur, qui ne devrait pas, à notre sens, être investi de ces fonctions à l'avenir. Il est bon tout au plus, à devenir le prieur d'un monastère de frères ignorants.

ELECTEUR.

LA TOUX CESSE.

C'est gênant, c'est pénible, une toux persistante. On la fait cesser en prenant le BAUME RHUMAL.

What's in a name?

La Charite Publique

Voici ce que nous trouvons dans les grands quotidiens :

Sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési est rivee hier matin dans sa ville archiepiscopalete a huit heures et quinze minutes, r'tour d'un voyage de quelques semaines dans les Etats du Sud et le Mexique.

Sa Grandeur s'est declarée très satisfaite de ce voyage et enchantée de la courtoisie des prelates qu'elle a visités.

Le but de ce voyage, qui était le repos, a été pleinement atteint, et Monseigneur nous revient plus frais et dispos que jamais.

M. le chanoine Vaillant, qui accompagnait Sa Grandeur, est allé passer quelques jours au milieu de sa famille à l'Assomption, pour se reposer des fatigues du voyage. — *Le Journal*.

Comme nous l'annoncions samedi dernier, Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, est arrivé à Montréal, hier matin, à huit heures et quinze minutes, Sa Grandeur a visité durant son voyage les Etats du Sud, les Etats-Unis et le Mexique.

Mgr Bruchési est enchanté de son voyage et loue la courtoisie des prelates qu'il a visités. Notre archevêque, dans une entrevue avec un journaliste, a dit que la ville de Mexico était un endroit très intéressant pour les visiteurs étrangers. Le but du voyage de Mgr Bruchési était de se reposer des fatigues nombreuses qu'amènent les charges et les devoirs multiples de l'épiscopat, et l'archevêque nous revient plus frais et plus dispos que jamais. Seulement, Sa Grandeur souffre d'une affection de gorge, mais Elle espère que quelques jours suffiront pour dissiper ce malaise passager.

M. le chanoine Vaillant, qui accompagnait Mgr Bruchési dans son voyage, est descendu au milieu de sa famille, à l'Assomption, pour goûter quelque repos et se remettre des fatigues du voyage. Nous sommes heureux du retour de Mgr Bruchési au milieu de ces onailles, et nous lui souhaitons une prompte guérison de l'indisposition passagère dont il est victime. — *La Presse*

Il est évident pour nous que ces éminents voyageurs n'ont pas visité les mêmes personnages.

L'article suivant publié dans la *Presse* ne doit pas avoir besoin de commentaires, et cependant lorsque l'on énumère le nombre d'usines à charité qui fleurissent à Montréal, et les piastres qui tombent dans les escarcellés apostoliques, on se demande où peuvent bien aller toutes les aumônes perçus par ces établissements au nom de Celui qui n'a jamais laissé un verre d'eau donné pour son amour sans récompense.

On s'étonne de voir la misère la plus noire faire des victimes au centre même de l'opulente ville de Montréal. Un drame des plus douloureux vient de se dérouler dans un réduit ténébreux de la rue St. Paul, et ce cas, entre tant d'autres, démontre la nécessité d'un asile spécial pour les déshérités de la fortune.

En arrière du logis portant le No. 43 de la rue St. Paul, dans une cave obscure, demeure un pauvre journalier, M. Édouard Paquette, âgé d'environ 55 ans. Malade depuis longtemps, ayant le corps couvert d'ulcères, le malheureux traîne sa misère par les rues de la ville, cherchant de l'ouvrage quand même pour se gagner du pain et du feu. Sous sa barbe rousse, au fond de ses yeux abattus, l'infortuné cache l'empreinte du malheur.

M. Paquette avait eu jusqu'ici l'avantage de vivre avec son épouse, mais voici que la Providence vient de la lui enlever dans les circonstances les plus pénibles.

Depuis plusieurs semaines, Mme Paquette souffrait de toutes sortes de privations son mari ne pouvant gagner de quoi pourvoir aux besoins de la maison.

Un jour que le pain et le feu avait complètement manqué à ses membres défaillants, elle trébucha au milieu des ténèbres de la cave où elle demeurerait, et dans sa chute, elle se fractura un bras. La souffrance, s'ajoutant au dénuement complet, terrassa la pauvre misérable, qui se trouva forcée d'implorer le secours du public.

Des voisins charitables visitèrent la malade, gisante sur un dur grabat. Ils lui apportèrent du bois pour lui permettre de réchauffer son corps glacé et quelques aliments pour soutenir sa vie chancelante.

Dans la matinée de samedi dernier, un homme charitable du voisinage téléphona à l'un des hôpitaux de cette ville, exposant le cas pitoyable de Mme Paquette. Vain fut l'appel. Un rel

présentant de l'hôpital répondit: "i ne pouvait envoyer l'ambulance pour transporter la malade. "Qu'elle vienne," dit-il, "et nous la soignerons." Le correspondant représenta inutilement que la malheureuse ne pouvait marcher pour se rendre à l'hôpital, et devant partir pour son ouvrage qui l'attendait, le voisin négligea de s'adresser ailleurs.

La police, ayant eu connaissance de l'abandon où se trouvait Mme Paquette, finit par la faire transporter en ambulance à l'hôpital Notre-Dame, vers les 8 heures p. m. du même jour. Il était tard, trop tard. La malheureuse expirait, quelques heures après, victime des horreurs de la pauvreté.

Un représentant de "La Presse" est allé, ce matin, voir le lieu infect où la mort vient d'éteindre la pauvre infortunée. Des miasmes nauséabonds suffoquent les visiteurs qui y pénètrent. Partout nudité complète, si l'on excepte un grabat, un poêle sans feu, et quelques ustensiles de cuisine absolument vides. Un soupirail à moitié brisé laisse pénétrer plus de froid que de lumière dans le noir taudis.

A la porte se tenait M. Paquette, ayant en mains un sas disloqué et cherchant quelques parcelles de charbon dans la cendre qu'il venait de glaner à la porte des riches.

Voici quelques paroles tombées des lèvres du malheureux: "Je viens de perdre ma femme: elle est morte de misère, c'est vrai, mais je me suis toujours efforcé de pourvoir à ses besoins. Le corps couvert de plaies, je cherche de l'ouvrage quand même et j'ai bien de la peine à trouver du travail. Ma femme est allée mourir à l'hôpital Notre-Dame, mais elle était morte, pour ainsi dire, avant d'y arriver. Je n'ai qu'un garçon, Amédée; il est âgé d'une vingtaine d'années. Journalier, il prend sa pension ailleurs qu'ici. En apprenant la mort de sa mère, il est allé aussitôt à l'hôpital et il veut qu'on fasse des funérailles convenables à la défunte."

NOTE. — Il ne faut pas oublier le *show*, le cirque.

Sous des dehors un peu rudes, l'infortuné semble ressentir vivement la cruauté de son sort. Abandonné de la société, dont il est pourtant l'un des membres, il se résigne à son dur destin.

Encore une fois, le besoin d'un asile pour les pauvres, en cette ville, s'impose de toute nécessité. — *La Presse*.

Quelqu'un peut-il nous renseigner sur l'usage que l'on fait des innombrables dons qui sont octroyés chaque année par les citoyens de cette ville.

CARITAS.

LA NOMINATION

Le résultat de l'opération électorale de la première heure, qu'on appelle la mise en nomination, a donné au gouvernement Parent un peu moins de la moitié de l'effectif parlementaire entier.

Ce fait absolument sans analogie dans notre passé n'a pas créé de surprise; il n'a pas non plus provoqué beaucoup d'enthousiasme—la certitude profondément bien établie d'un pareil fait ayant dès longtemps préparé les gens.

Les conservateurs—je parle de ceux qui appartiennent au groupe des philosophes et des raisonneurs—préfèrent la présence d'une majorité ministérielle encombrante, gênante, étouffante. Ils croient que l'honorable M. Parent sera la principale victime de cette avalanche de bonnes choses. Ces conservateurs ne trouvent pas peu de consolations, non plus, dans le fait que leur parti va pouvoir faire peau neuve, se débarrasser, sans recourir aux moyens violents, d'hommes qu'ils croient usés, démodés, incompatibles avec les exigences du prochain siècle.

De leur côté, bien des libéraux ont vu avec peine cette fournée d'élections par acclamation, qui les prive d'une aubaine de plusieurs milliers de piastres.

Le gouvernement de M. Parent débute plus fort que le fut celui de feu Honoré Mercier à son zénith. Ce gouvernement est bien constitué; il compte parmi les députés élus ou dont l'élection est chose certaine des hommes brillants instruits, habiles, armés de toutes pièces pour la lutte dans et hors l'enceinte législative. Il ne dépend donc que de lui de donner à la province une administration modèle, progressive, débrouillarde.

Le temps est-il venu de demander à Ottawa l'augmentation du subside fédéral?

Nous croyons que oui. D'autres provinces, d'ailleurs, s'apprentent à le faire.

Le parti libéral provincial de l'Île du Prince-Edouard a mis bravement la chose sur son programme électoral.

La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick seront de la partie.

Il n'y a qu'Ontario qui n'ait pas encore fait connaître ses vues. Cependant MM. Ross et Parcut sont hommes à savoir s'entendre.

Il y a à Québec une politique nationale et elle est à deux branches : d'un côté c'est la réforme scolaire, de l'autre se trouvent étroitement liées, comme fondues, l'agriculture et la colonisation.

Pour la réforme scolaire, il faut surtout du courage, de la largeur dans les vues, une parfaite indépendance de certains pouvoirs *that be*.

Pour l'autre politique, il faut du savoir-faire et de l'argent. Nous avons confiance que le gouvernement à le premier article ; quant à l'autre, il faut le faire surgir sans recourir,—le moins possible, toujours, aux impôts.

Le moyen est tout indiqué, allons à Ottawa,

Le pouvoir central nous doit beaucoup.

Qu'il nous remette notre argent, aujourd'hui que sa situation financière est excellente.

AJAX.

L'Enseignement au Couvent

Un père de famille de cette ville a pris la peine de se rendre aux bureaux du REVEIL pour demander justice et savoir s'il n'y aurait pas moyen de forcer les bonnes sœurs, les marchandes de soupe, à donner en éducation la valeur de l'argent qu'elles reçoivent, au lieu de passer leur temps à concocter des *schemes* destinés à tirer le plus grand nombre de carottes possibles de leurs victimes.

Chez nous, nous sommes fixés sur ce point, et nous savons pertinemment qu'il n'y a qu'un remède praticable à l'heure actuelle. Plus tard, quand la propriété foncière tout entière et la richesse monétaire seront entre les mains des communautés, il existera une autre manière de

se faire rendre justice et c'est plus que possible que l'on s'en serve. Mais nous serons morts et même à la veille de revenir, suivant la doctrine de l'évolution.

Ceci nous rappelle une anecdote qui n'est pas vieille d'un mois. Un fringant abbé, beau garçon, beau nom, belle prestance, riche, littérateur était en visite chez une dame de la rue Sherbrooke, passablement dégagée des préjugés et des sottises qu'on nous enseigne.

—Monsieur l'abbé, ne croyez-vous pas que l'accaparement continu de la richesse du pays n'amène une catastrophe un de ces jours et que le clergé en soit la première victime ?

—C'est possible, madame, mais ça durera plus longtemps que la génération actuelle ; les autres se débrouilleront.

* * *

Voici donc ce que le père de famille, homme de profession bien connu, nous écrit :

Monsieur le Rédacteur,

Je regrette d'être forcé de mettre sous les yeux d'un public qui paye, un abus qui se pratique dans une des maisons de la

(Ici notre correspondant indique avec une précision qui ne souffre pas de contradiction, le nom et la localité du couvent, mais c'était peine perdue, il n'a qu'à piger dans le tas, et c'est la même chose partout.)

où les élèves au lieu d'employer tout leur temps qui doit être exclusivement consacré à recevoir l'enseignement, soit continuellement en exercice ou préparation de séances dramatiques et musicales, qui prennent chaque fois un caractère public ; et cela dans le but bien arrêté de la Révérende sœur supérieure de soutirer et des élèves et des parents de ces élèves une contribution pécuniaire au bénéfice de cette dernière, mais au détriment de l'enseignement à ces élèves. Sans doute que ces séances dramatiques sont en contrevention aux ordres formels de l'Ordinaire de ce diocèse. Espérons que ces ordres qui devront être réitérés, seront à l'avenir mieux observés qu'ils ne l'ont été jusqu'ici.

Votre très dévoué

À propos de cette fête, notre correspondant aurait pu ajouter ceci : Les dames des divers couvents de la ville avaient été conviées avec

leurs élèves, et elles ont trouvé là un joli champ de carottes à cultiver. La supérieure d'un couvent de la partie Est fréquenté par au moins 400 élèves avait prélevé une souscription de 20 cents par élève, soit dix cents d'entrée et dix cents pour les chars. Au dernier moment, elle s'est ravisée et les élèves se sont rendues en procession à pied une distance d'environ trois mille, jusqu'à la caverne où la fête avait lieu. Il est vrai de dire qu'elles sont revenues en chars avec des billets qui ne coûtaient que 2 1 2 cents.

Il n'y a pas de petites économies.

* *

Le moyen actuel de se débarrasser de cette plaie sociale est bien simple, c'est tout uniment d'envoyer les enfants aux écoles des commissaires ou aux écoles anglaises.

MAGISTER.

Feu Arthur Payette

C'est avec un profond regret que je suis appelé aujourd'hui à enregistrer le décès d'un de mes jeunes amis que j'avais appris à estimer et aimer durant les sept ou huit ans que je l'ai connu.

Ce jeune homme, M. Arthur Payette, fils de l'entrepreneur bien connu de Montréal, voyait l'avenir s'ouvrir devant lui sous les plus riantes couleurs. Doué de talents brillants, d'une nature artistique, il avait réussi à combiner en lui-même trois arts : la musique, la peinture et la littérature, et son père n'attendait que le moment de sa guérison pour l'envoyer se perfectionner en Europe. La destinée en a décidé autrement et il a succombé après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec une résignation exemplaire.

Je n'offrirai pas au père affligé et à la sœur dévouée les consolations banales que l'on octroie du bout des lèvres aux défunts à peine connus, mais je suis sûr que tous deux, et moi-même nous rappellerons toujours les charmantes causeries dont il faisait tous les frais, après avoir interprété avec son âme d'artiste les compositions des grands maîtres du violon avec une maestria que beaucoup de musiciens de renom pourraient lui envier.

TRISTE !

L'Institut Fraser est du nombre des institutions métropolitaines auxquelles nous portons un vif et constant intérêt. Son existence, qui compte déjà vingt-deux années, a été des plus fructueuses. L'agrandissement, l'amélioration, l'embellissement même ont marché de pair, d'un mouvement quelquefois lent, même pénible à certaines époques, mais toujours soutenu.

Dans le cours des douze mois auxquels réfère le rapport annuel que nous avons sous les yeux ces directeurs ont acheté 536 volumes, dont 141 en français ! — ont donné à l'Institut 511 volumes.

La bibliothèque a été fréquentée par 83,889 personnes, dont un bon tiers, nous en avons la quasi-certitude, se compose de Canadiens Français.

C'est-à-dire qu'aucun de nos compatriotes riches n'a eu un bon élan pour cet institut qui ouvre ses portes à tous et procure un coin délicieux aux affamés de lecture et de recueillement sans demander la moindre rémunération en retour.

On aime mieux léguer son argent, le donner de son vivant pour des hospices qui ne sont que des pensions pour les personnes à rente. On préfère enrichir des moines qui ne font que passer dans le pays, ou des œuvres étrangères.

L'argent canadien va en Afrique et en Asie jeter la perturbation religieuse dans les âmes naïves des indigènes, mais il ne concourt pas à disséminer l'instruction ici par le livre, par les bibliothèques gratuites.

C'est à la générosité anglaise que nous devons de pouvoir lire et étudier sans qu'il en coûte.

Nous acceptons sans sourciller cette aumône et cette leçon.

Elevés par un clergé fort peu sensible à l'en, droit du point d'amour-propre national, nous ne rougissons pas de tenir d'une autre race l'un des plus grands bienfaits désirables.

Il est vrai que nous nous en vengons bien quand nous pouvons gueuler contre des Anglais à toutes les occasions qui nous sont données.

Non, vraiment, nous ne sommes pas une race inférieure.

LECTEUR.

LES ROUGHS

Qu'on me pardonne ce titre peu familier aux lecteurs français. Mais il n'y a pas, dans notre langue, de mot qui puisse rendre avec quelque exactitude le sens qu'on attache, en Angleterre au mot *roughs* (prononcez *roff*) qui désigne cette lie de l'espèce humaine qui n'a rien de commun avec le peuple laborieux et honnête.

Profitant des manifestations ultra-chauvines dont la rentrée à Londres des volontaires de la Cité, partis pour le Transvaal, a été l'occasion, cet épais limon de la société anglaise s'est livré à d'odieuses saturnales. Les excès et les désordres ont dépassé en brutalité et en sauvagerie ceux qui s'étaient produits précédemment lorsque arriva la nouvelle de la délivrance de Mafeking, assiégé et sur le point d'être pris par les Boers.

Des bandes organisées, contre lesquelles la police a été impuissante, ont parcouru les rues, terrorisant les gens paisibles et tenant une conduite scandaleuse à l'égard des femmes et des enfants. Le chiffre officiel des blessés conduits aux ambulances, s'est élevé à plus de mille cinq cents.

Mais à quoi bon faire le tableau des épouvantables excès qui se sont commis ? La presse de Londres n'a pu les dissimuler, et le *Times* lui-même a été obligé de dénoncer, en un article spécial, le développement croissant des "instincts bestiaux, parmi les adolescents anglais, et de ceux plus honteux encore de l'armée des *roughs*".

Il y a dans tous pays de ces gens de sac et de corde que Napoléon Ier appelait crâment la *canaille*.

Mais la canaille de l'Angleterre se distingue de toutes les autres par un caractère de crudité sauvage et par des proportions qui défient tout parallèle.

Comparé au rebut de la population britannique, le rebut des autres nations est relativement infime, sous le rapport du nombre et sous le rapport des mœurs. Nulle part, en effet, il ne forme des légions innombrables et foncièrement malfaisantes comme en Angleterre.

Nés de parents souillés de tous les vices et élevés dans l'ordure, les *roughs* grandissent réfractaires à toute idée de famille, de patrie, de discipline. Antithèse extrême du peuple laborieux au milieu duquel ils vivent, le travail leur inspire une répulsion si grande qu'ils lui préfèrent la prison. Ils ne sortent de leurs bouges que pour aller en maraude. Le vol est pour eux un passe-temps innocent, une profession régulière. Pendant le jour, ils intimident par le nombre ; pendant la nuit, ils effraient.

Un fait récent donnera une idée de leur conduite. Un bataillon de miliciens se rendant au Regent's-Park, des *roughs* se sont empressés de faire cortège, et ils ont, sur leurs parcours commis sur les passants une quarantaine de vols d'objets précieux, évalués au plus bas à 7,000 francs, ainsi qu'il a été déclaré le lendemain à une *police-court* où les volés déposèrent plainte.

C'est ainsi qu'ils s'exercent, sur une petite échelle, à opérer en grand les jours où — comme celui de l'arrivée des volontaires de la Cité — des foules compactes viennent encombrer les rues.

Ils semblent n'exister que pour faire des ruines. Quand ils ne s'en prennent pas à l'homme il faut qu'ils s'en prennent aux choses ; et cela jusqu'au moment où ils pourront tourner leur génie du mal des choses sur l'homme.

Anéantir en dehors de toute nécessité est pour le *rough* une passion. Il fait du mal pour le plaisir du mal. Dans les villes, il couvrira de boue le rez-de chaussée nouvellement peint des maisons ; il arrachera les fleurs de leurs jardins et en sèmera les débris sur la voie publique. Il se complait, en un mot, dans tout travail de destruction, lors même que cette destruction ne lui rapporte aucun profit.

*
* *

En France, nous ignorons ces ruées, en masse, de vagabonds et d'ivrognes venant commettre, comme à Londres, dans des foules inoffensives, des attents épouvantable sans même pouvoir invoquer, comme prétexte, l'entraînement de passions populaires déchaînées par la violence d'un parti.

Paris a vu parfois des groupes d'hommes ardents se mêler à des manifestations qui, pour être publiques, n'en voulaient pas moins rester dans la légalité. La division des partis et la virulence de nos passions politiques nous ont habitués à Paris, principalement, aux effervescences de la rue, mais pour regrettables qu'elles puissent être, elles ont au moins l'excuse de la conviction sincère et profonde, — la plupart du temps tout au moins.

Donc, nous connaissons certes bien en France les grandes manifestations publiques.

Mais ce que Paris n'a jamais vu, c'est le patriotisme pur, c'est la foi nationale en les destinées de la patrie, fournir dans ses manifestations les plus ardentes, les plus échevelées même, l'occasion de désordres ignominieux à une tourbe innombrable, comme celle des *roughs*.

Les inoubliables foules, par exemple, accourues sur le passage du tsar, à Paris, n'ont pas été troublées, dans leurs acclamations, par des cris lamentables des gens odieusement violentés par des bandes organisées de voleurs et de vagabonds, en présence d'une police incapable de les contenir. La foule française, toute *bon enfant* qu'elle est, comme on dit, aurait fait justice du moindre attentat au calme de ses réjouissances.

Que serait-il arrivé, à Londres, où le retour du Transvaal des volontaires de la Cité a fait à lui seul plus de victimes que ces miliciens patriotes n'en ont fait, sur les Boers, pendant toute la durée de leur expédition ?

* *

Une observation assez plaisante a été faite à propos de l'absence, dans les villes anglaises, de tout éta'lage des magasins sur la voie publique. C'est que, a-t-on dit, l'Anglais, toujours affairé, considérant que la rue est faite pour les passants, non pour les magasins, en écarte tout ce qui peut gêner la circulation, tandis que le Français, badaud, regarde les étalages comme une des distractions de la rue et y voit un amusement plutôt qu'un encombrement.

Sans vouloir approfondir ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette... boutade, il me semble tout au moins aussi exact d'attribuer à la crainte des

roughs cette absence d'éta'lage à l'extérieur, qui, si elle rend la circulation dans les rues anglaises plus facile, la rend aussi fort monotone.

Le marchand ou le boutiquier anglais, avec son sens pratique des choses, se rend parfaitement compte que les étalages sur la voie publique seraient une sorte de "miroir aux alouettes" pour la race criminelle et brutale des *roughs*, toujours en quête de pillage. Aussi, les marchands raisonnent sagement en évitant de leur fournir une proie facile. Peu d'étalages résisteraient aux assauts quotidiens qui leur seraient livrés.

De même pour les cafés. Ils sont privés, à l'extérieur, de ces rangées de tables en plein air contre lesquelles nous maugréons souvent, il est vrai, mais qui constituent un des traits obligés de notre manière de vivre extérieure.

Nous n'aimons pas à être renfermés, à ne pas voir le monde qui passe ; le condolement du passant n'a jamais rien de grossier comme le serait celui du *rough*. Nos camelots qui viennent nous *crier* "la nouveauté du jour" peuvent parfois déplaire par leur insistance. Mais ce sont, pour la plupart, de pauvres et braves gens cherchant à gagner leur vie, et non des malfaiteurs toujours en quête de rapines.

* * *

Il a été remarqué par les journaux anglais eux-mêmes que la race des *roughs*, dont chaque ville d'Angleterre a son contingent plus ou moins formidable, en proportion du nombre de ses habitants, a été *écrémée*, ces derniers temps, par le recrutement de l'armée envoyée au Transvaal.

Je ne vais pas jusqu'à dire — tant s'en faut — que tous les soldats britanniques partis pour guerroyer contre les Boers aient été recrutés parmi les *roughs*. Mais il est certain que ces derniers ont fourni un contingent considérable.

C'est d'ailleurs une doctrine assez répandue en Angleterre, que celle qui considère les *brute*, comme faisant les meilleurs soldats. Le romancier contemporain, M. Rudyard Kipling, que l'on célèbre, dans les journaux et revues de Londres, pour la finesse et l'exactitude de ses peintures de l'armée anglaise, affirme en propres termes cette

étrange doctrine dans son roman, *Les deux Tambours*, dont la *Revue des Deux-Mondes* a publié une traduction.

M Kipling dit textuellement : " *Pour parler net, une armée ne doit être composée que de brutes et de gentlemen, ou plutôt de brutes commandées par des gentlemen, afin que la besogne de boucher qui lui incombe soit dépechée proprement et lestement.* "

A ce compte, les *Roughs* que l'on a vus opérer dans les rues de Londres ne laissent rien à désirer.

THOMAS GRIMM.

CONTRE L'INSOMNIE.

Quand la toux cause l'insomnie, on prend du BAUME RHUMAL et on dort à poings fermés.

120

La question des prénoms

Cette question des prénoms est affaire de mode, comme toute autre chose. On dirait même qu'elle se conforme un peu aux phases de l'opinion ; en tout cas, elle est fort intéressante à suivre. On y retrouve l'expression d'une foule de préoccupations, ou personnelles ou générales. Ici, l'on songe à la perpétuité ; ailleurs, à l'opportunité. Les fils aînés, très généralement, portent le prénom du père ; plus rarement, celui des parrains. Encore aujourd'hui, dans certaines régions de la France, l'aîné de la famille n'est désigné que par le nom patronymique. Etant le chef de famille, il en porte le nom, pour le transmettre. C'est une coutume qui n'a rien que de louable et ne semble pas près de disparaître.

C'était ainsi, d'ailleurs, dans la vieille France où les traditions de famille étaient religieusement conservées, beaucoup plus qu'aujourd'hui, où l'on n'en prend guère souci. Est-ce un bien, est-ce un mal ? J'opine plutôt pour un mal, surtout à un moment où ces traditions se perdent, minées par les doctrines nouvelles, semées avec tant de jalousie par les adversaires acharnés de toute société solidement organisée. Il n'y

a plus beaucoup d'ancêtres ; bientôt, il n'y aura plus de foyer. Les avant-gardes d'aujourd'hui trouvent que c'est tout à fait nécessaire ; elles n'ont même pas l'air de se douter que la famille est la base même de la nation.

Il me souvient d'avoir lu, avec le plus grand intérêt, un livre de compilation dû à l'érudition patiente d'un prêtre qui aurait pu être un grand esprit et se contenta d'être un enregistreur, une sorte de Dangeau avant la lettre. Cela s'appelait : *Journal du sire de Gouberville*, et un gentilhomme de campagne y racontait sa vie, au jour le jour, par le menu, sans en rien oublier. Tout y était noté, jusqu'aux moindres détails, et rien n'est mieux fait pour mettre au courant de la vie d'alors, dans la région bas-normande, à l'heure des guerres de religion. Il ne semble pas, à la lecture de ces curieuses pages, que les paysans de France fussent alors les misérables qui nous sont dépeints et que, plus tard, burinait La Bruyère, qui les connaissait insuffisamment.

On y retrouve, au bout de trois cents ans, des noms patronymiques qui existent encore, dans la contrée, et il n'y a pas de raison pour qu'il n'en soit pas de même partout. Mais on y voit principalement que les prénoms ne variaient guère. C'étaient des François, des Jacques, des Jean, des Pierre, etc. Il n'y avait point de recherches prétentieuses et grandement ridicules comme celles d'aujourd'hui, qui doivent souvent désespérer les scribes de l'état civil. A quoi cela sert-il ? On n'en sait rien ; mais, dans l'aristocratie surtout, les prénoms multiples ne diminuent pas, au contraire. Ce sera bientôt pire qu'en Espagne où les titres s'allongent jusqu'à l'infini.

En France, dans les classes bourgeoises et laborieuses, il y a tendance à reprendre les coutumes d'autrefois, quand un prénom, deux au plus suffisaient aux plus difficiles, et le choix se porte généralement sur les prénoms brefs et faciles à prononcer. N'est-ce pas ce qu'il y a de plus sensé et de plus raisonnable ? Les prénoms particuliers et simples qui, jadis, semblaient l'apanage de ceux qu'on appelait les gens de peu pénétrèrent dans les meilleures familles, où l'on

dédaigne de plus en plus les noms, la plupart du temps baroques, des saints du calendrier. Le fait est qu'il n'ont, pour la plupart, rien de tentant pour les gens modestes et qui ne tiennent pas à se singulariser.

* * *

En voici, à la hâte, quelques exemples, qui ne solliciteront point, j'imagine, les parents et les parrains et marraines les plus originaux. J'y trouve, — dans le calendrier de 1900, car les listes varient un peu chaque année, — saint Andoche, qui fut le prénom de Junot, duc d'Abancès. Il me semble que c'est un peu oublié. En novembre, où nous sommes, en voilà deux qui se suivent aux dates du 12 et du 13 : saint René et saint Brice, qui sont le prénom et le nom du gendre du regretté Camille Doucet, M. René Brice, député, depuis de longues années. La coïncidence est tout au moins bizarre.

Il est plus que probable que les calendriers et les almanachs sont consultés par les intéressés quand il s'agit de donner un prénom à quelque jeune citoyen qui fait son entrée dans le monde. Il y a là des parrains qui visent l'originalité et qui se renseignent à des parents qui n'ont rien à refuser aux parrains. Du moment que les prénoms choisis sont d'ordre courant, l'état civil ne fait entendre aucune protestation. Pour que les employés se refusent à l'enregistrement, il faut quelqu'une de ces fantaisies bizarres, qui ne peuvent germer que dans des cerveaux bisornus.

Ce fut surtout à l'époque de la Révolution que les prénoms les plus étranges et les plus extraordinaires furent en usage. Il y eût alors des Brutus, même des Crassus en veux-tu en voilà. Ceux qui les mettaient à la mode pensaient-ils à l'ennemi des Tarquins, fondateur de la République romaine, ou bien au républicain farouche qui fut le meurtrier de César ; qui saurait le dire ? Mais le nombre des Brutus surtout fut considérable : et dans cet emportement pour tout ce qui fut romain, il y eut même des Romulus ce qui, tout au moins, manquait d'opportunité républicaine. On se jeta aussi sur la Grèce : il y eut, dans ce temps-là, des Miltiade et surtout beaucoup de Phocion. Alcibiade et aussi Aristide

furent des noms très courants dans le calendrier révolutionnaire.

* * *

Comme toujours, cela ne tirait pas à conséquence. C'était le moment qui voulait cela : on allait chercher les noms dans les vieilles républiques, pour se donner des airs intègres, lorsque les saints du calendrier étaient bannis et qu'il y avait quelque félonie à mettre des enfants sous leur patronage. A ces heures-là, les dictionnaires étaient tout indiqués comme répertoires antiques. Il fallait aux jeunes citoyens des prénoms austères, qui rappelassent toutes les vertus ou soi-disant, et c'était à qui laisserait de côté toutes les questions d'esclavage qui caractérisaient ces républiques d'autrefois. Cependant le nom de Spartacus fut alors très répandu. Il y eut aussi des Manlius et des Horatius ; quoique, dans l'ordre féminin, on ne rencontrât guère alors, que des Lucrèce, dont le nom symbolisait la vertu.

L'empire romain ne fut pas très exploité, dans cet ordre d'idées, et c'est à l'aurore de la décadence, et surtout en pleine décadence, que Rome fournit des noms au calendrier : Constantin, Julien, Théodose, Arcadius, Justinien, etc., que l'Eglise acceptait, et qui se sont même perpétués jusqu'à nos jours, on ne saurait trop dire pourquoi ; en tout cas, ils ne sont pas extrêmement rares. Faudrait-il dire que Philippe et Alexandre nous viennent de Macédoine ? A l'époque révolutionnaire, on les dédaignait un peu, et Pélopidas et Épaminondas, ce dernier surtout, faisaient prime. Partout en se réclamait des républiques antiques. Les esclaves de Rome et d'Athènes, et les ilotes de Sparte ne comptaient pas aux yeux des purs de ce temps-là. C'était quantité négligeable et qui ne tenait aucune place dans l'Histoire.

* * *

En Angleterre, depuis la guerre du Transvaal, des jingoes irréductibles voulurent donner aux enfants des prénoms, ou de localités célèbres, ou de généraux agréés par la faveur publique, et les agents de l'état civil furent soumis à de rudes épreuves. On déclarait des enfants sous les prénoms de Mafeking, de Kimberley, de Baden-Pow-

ell, etc. Chefs soi-disant heureux et villes célèbres à n'importe quels titres, tout y passait. Ce fut une orgie de gloriole imbécile, comme il ne s'en vit jamais, même, répétons-le, au temps de notre Révolution. Les Anglais ne sont pas à la veille de guérir de cette folie-là.

À cette heure, chez nous, on recherche surtout les noms que l'on prend pour distingués, c'est-à-dire ceux qui n'appartiennent pas ou ne semblent pas appartenir au commun des mortels. Nul ne prévoit qu'ils vont bientôt tomber dans le domaine public et qu'à force de vouloir trouver la distinction on finit bientôt par tomber forcément dans la banalité. Il n'est pas possible, confessions-le, d'attacher à ces choses une importance extraordinaire. Mais si nous avons à émettre une opinion, dans la circonstance, nous conseillerions aux intéressés de s'en tenir à ces prénoms brefs, sonores, faciles à prononcer, et qui sonnent comme de bonnes syllabes françaises, en répudiant ce qui n'est que recherche futile et sottise prétention. Mettre de l'amour-propre ou de la vanité dans le choix du prénom à choisir pour un enfant, n'est pas indice d'intelligence supérieure. S'il en était autrement, les curieux d'originalité n'auraient qu'à consulter le caleudrier, où ils trouveront sans peine Pancrace ou Timoléon, Népomucène ou Saturnin, ou Nicaise, ou Philogone, etc., etc., prénoms peu répandus comme beaucoup d'autres encore, et qui, quoique canonisés, manquent de diffusion et de célébrité.

XXX

AUX SOURDS UNE DAME RICHE, QUI A été guérie de sa surdité et de bourdonnement d'oreille par les Tympan artificiels de l'INSTITUT NICHOLSON, a remis à cet institut la somme de 25,000 frs, afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympan puissent les avoir gratuitement, S'adresser à l'INSTITUT NICHOLSON, 80, EIGHTH AVENUE, NEW-YORK.

Le spectre de la typhoïde menace notre population, et il faut de toute nécessité fermer l'eau pour donner une chance à la grande faucheuse.

L'ANESTHÉSIE

Parmi les innombrables merveilles scientifiques écloses au cours du siècle qui va finir, et qui, de tous les siècles de l'histoire, aura été le plus fertile en miracles, quelle est la plus grande, la plus précieuse, la plus saisissante, quelle est, en un mot, la plus... merveilleuse ?

Cette question, qui se pose en quelque sorte d'elle-même et toute seule au moment où le dix-neuvième siècle va passer la main au vingtième ne laisse pas d'être un brin délicate. Il semble bien que nous n'avons pour y répondre que l'embarras du choix ; mais, c'est précisément en l'espace le pire des embarras, Songez que, depuis cent ans, le genre humain a vu naître la vapeur, l'électricité, l'éclairage au gaz, les chemins de fer, le télégraphe, le téléphone, la photographie, l'antisepsie, les rayons X, la vaccine, les engrais chimiques, le tissage mécanique, la soude artificielle, la bicyclette, l'air liquide, etc.!!! J'en passe — et des meilleures... Comment se reconnaître dans ce tourbillon de prodiges, dont chacun a plus ou moins révolutionné les conditions de notre vie ? Comment justifier une préférence ?

M'est avis, cependant, que je ne vais ni surprendre ni mécontenter personne, si, laissant de côté toutes les considérations industrielles, économiques et sociales, pour ne plus voir que l'homme en soi, en tant qu'animal dolent et sensible, je me permets d'attribuer la palme à l'anesthésie.

L'anesthésie, en effet, c'est la suppression de la douleur, la possibilité de tailler et de coudre dans la chair vive, sans que le patient, enseveli dans une torpeur provoquée, s'agite ni tressaille, sans que seulement il ait conscience de la sanglante besogne ! N'est-ce pas là quelque chose de fabuleux, pour un peu je dirais : quelque chose de divin ?

Or, l'anesthésie, raffinée aujourd'hui jusqu'à l'in vraisemblance, après avoir été qualifiée de chimère par les esprits les plus clairvoyants et les maîtres les plus autorisés (V. VELPEAU, *Nouveaux éléments de médecine opératoire*, tome I, p. 32. — 1839), l'anesthésie aura été toute entière l'œuvre du dix-neuvième siècle.

Sans doute, il y a bel âge, dès l'antiquité la plus reculée, on avait essayé, avec un succès relatif, d'engourdir la douleur. Mais ces tentatives, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, n'avaient rien de scientifique, rien de précis, rien de sûr. Tantôt on employait certaines substances narcotiques et stupéfiantes, telles que la mandragore ou Topium, tantôt on enivrait le patient d'autre fois on avait recours à la ligature des vaisseaux, à la compression des nerfs, à la réfrigération. Toujours de l'empirisme, avec toutes les surprises et toutes les trahisons de l'empirisme !

Les premiers essais vraiment rationnels et méthodiques d'anesthésie générale remontent à Humphrey Davy, alors préparateur de Beddœs, qui découvrit la curieuse propriété du protoxyde d'azote, ou gaz hilarant, d'abolir la sensibilité chez ceux qui le respirent. On sait que l'application du protoxyde d'azote, perfectionnée par Paul Bert, permet encore aujourd'hui aux dentistes de procéder sans douleur aux extractions les plus pénibles.

Mais c'est à l'Américain Jackson, docteur de l'Université de Harvard, que revient effectivement l'incalculable gloire d'avoir fondé l'anesthésie par la vapeur d'éther, dont la première application à une opération sérieuse (ablation d'une tumeur du cou) fut faite avec un succès complet par le chirurgien Charles Warren, le 16 octobre 1846.

Un an plus tard, en 1847, Flourens réussissait à endormir et à insensibiliser des animaux au moyen d'inhalations de chloroforme.

Une voie inédite était ouverte, et il ne restait plus à Simpson, un chirurgien d'Edimbourg, que cette initiative allait rendre célèbre, qu'à montrer la possibilité d'appliquer le chloroforme à l'homme.

(A suivre)

Avec la permission de mon directeur, je publierai la semaine prochaine, sous la rubrique : *Mœurs Electorales*, le compte-rendu d'une assemblée convoquée dans le but de choisir un candidat qui voulût bien se laisser immoler sur l'autel de la patrie pour le bonheur de ses concitoyens.

Avec la saison des fêtes se présente toujours la grave question des cadeaux de Noël et du Jour de l'An qui s'impose d'elle-même. Le choix des cadeaux est difficile à faire et il s'agit de trouver l'endroit précis. Comme toujours la maison Morton, Phillips & Cie, fait un étalage de premier ordre, et j'engage fortement mes lecteurs à visiter cet établissement. J'aurai l'occasion, la semaine prochaine, de donner une nomenclature partielle des objets qu'on trouve chez MM Morton, Phillips & Cie.

La boue que la Corporation de Montréal sert à ses contribuables, en guise d'eau, est suffisante à l'heure actuelle, pour justifier l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit dans notre ville. Et cependant, les pauvres gens qui sont forcés de s'abreuver à même les robinets de la susdite Corporation seront impitoyablement privés de cette boue s'ils ne paient pas la taxe réglementaire.

C'est peut-être une mesure hygiénique.

COMPARAISON IMPOSSIBLE.

Le BAUME RHUMAL ne coûte que 25c la bouteille. Le bien qu'il fait ne peut s'évaluer en argent.

118

**

Ceci n'est pas une réclame.

Voilà au moins vingt personnes qui me reucontent depuis hier et qui me disent que j'ai l'air caduc. La réponse est tout indiquée, c'est la fauté de la température. Toutes ces personnes me conseillent le Baume Rhumal. J'en ai tâté à 10 heures ce matin, et ce soir, sans être guéri tout à fait, j'ai pris un mieux sensible.

Où est l'opposition à Québec ?

**

ON VOUS REPONDRA.

Demandez à qui vous voudrez si le BAUME RHUMAL n'est pas le remède par excellence contre les affections de la gorge et des poumons.

116

Abonnez-vous au REVEIL.

TRADUCTION ET REDACTION

Souvent le monde commercial, industriel ou financier désire confier la rédaction de ses circulaires, brochures ou annonces à des experts; mais on ne réussit pas à les trouver, à moins que, comme cela arrive trop souvent, sa confiance ne soit accordée à des gens qui n'ont ni la science ni l'expérience. Il ne suffit pas de faire beaucoup de publicité: il faut encore et surtout qu'elle soit à point. Si la forme ne vient pas à l'appui du fond, le but visé n'est pas atteint, la pensée de l'intéressé est mal exprimée, peut-être même n'est-elle pas du tout comprise par ceux dont on recherche la clientèle.

On nous a très souvent demandé d'organiser ici, sous les auspices du REVEIL, un service de rédaction générale et de traduction d'anglais en français, ou *vice versa*. C'est pour satisfaire à cette demande que nous venons annoncer que dorénavant des experts se chargeront non seulement de travaux commerciaux, mais littéraires et techniques.

Notre tarif n'aura rien d'exorbitant, nous apporterons dans l'exécution des commandes un soin méticuleux et toute la célérité possible.

On pourra s'adresser à la direction du REVEIL, au No 157 rue Sanguinet, ou par lettre au bureau de poste, Boîte 2184, Montréal.

SEUL RECOURS.

Contre le rhume, il n'y a de recours efficace que le BAUME RHUMAL. 117

Faites abonner vos amis au REVEIL.



50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS

COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Demandez un numéro échantillon du REVEIL qui vous sera envoyé gratuitement pendant quatre semaines à toute adresse qui sera fournie au Canada ou aux Etats-Unis.

RIRE ET PLEURS

A une certaine époque dans la vie de la jeune fille son caractère se ressent du travail de transformation qui s'accomplit chez elle. Elle travaille avec moins d'entrain à ses leçons, et, le soir, après une journée fatigante, elle a quelquefois une crise de pleurs ou de fou rire, un état nerveux aussi désagréable pour la jeune fille qui en est atteinte, que pour son entourage. En même temps, elle souffre physiquement, elle a des maux de tête, des malaises de toute nature, des envies de vomir et parfois des vomissements; ces symptômes accusent un état anémique auquel il convient d'appliquer les grands remèdes afin de ne pas donner au mal le temps d'empirer et de prendre des proportions alarmante. Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard constituent le remède souverain par excellence de cet état nerveux qui est la conséquence d'un appauvrissement de sang. On trouve ces pilules dans toutes les bonnes pharmacies à raison de 50c la boîte. Envoyé par la malle en s'adressant à la Cie Médicale Franco-Coloniale, boîte 383, bureau de poste, Montréal.

BRISE LA TOUX.

Les accès de toux brisent la poitrine; Le BAUME RHUMAL brise les accès de toux. 111

Morton, Phillips & Cie.

PAPETIERS
FABRICANTS DE LIVRES BLANCS
ET IMPRIMEURS.

1755 et 1757 Rue Notre Dame,
...Montreal.

Le maison Morton, Phillips & Cie. possède le brevet du

Grand Livre à Feuilles Mobiles
(Loose Leaf Ledger)

de H. C. MILLER.

LE GRAND LIVRE DU SIÈCLE.

On trouvera dans ses magasins un assortiment
Complet de Papeterie.

POUR VOUS, MESDAMES !

Le secret de ce pouvoir étrange que la femme possède sur l'homme, ce pouvoir dont nul ne est de soustraire, réside surtout dans la beauté des traits et de la peau. Aussi, une femme qui veut conserver tout son empire doit-elle faire tout en son pouvoir pour bien garder ces deux biens inestimables. Dans ce pays, malheureusement, les maladies et les décolorations de la peau sont nombreuses et variées, et jusqu'à ce jour, nul remède efficace n'avait encore été trouvé pour leur traitement.

Aujourd'hui la science vous dote d'une préparation que vous pouvez réellement qualifier du nom de sauveur, et elle justifiera ce titre. C'est la Dermatine, qui vous rendra la peau plus belle que celle du plus rose bébé de vos rêves.

L'application en est facile, elle ne laisse aucune trace pendant que vous vous en servez et la guérison est prompte et assurée.

Quoi de plus désagréable pour une jeune et jolie femme de se voir défigurée par ces plaques d'un jaune intense, qui lui rendent la vie douloureuse. Avant la découverte de ce merveilleux procédé, les femmes étaient bien obligées de subir leur triste sort et de se résigner; mais à présent il n'y a plus de raison de se désoler, puisqu'elles ont à leur portée un remède unique.

Les taches de rousseur disparaissent comme par enchantement devant ce conquérant qui ne s'arrête jamais avant d'avoir remporté une victoire complète.

Les comédous (taches noires) s'enfuient et ne reparaisent plus après avoir subi l'action de la Dermatine.

Enfin toutes les décolorations de la peau sont guéries en très peu de temps et l'expérience vaut la peine d'être tentée.

Conservez votre beauté, mesdames, c'est un des biens les plus précieux que vous possédez.

Rendez service à vos amies qui sont dans le même cas en leur signalant la venue de ce messie.

Elles vous remercieront d'avoir été la cause indirecte de leur bonheur.

Voyez l'annonce de la Dermatine.

LA

DERMATINE

POUR LA GUÉRISON DU

Masque,
des Taches de Rousseur,
des Comédons et
de toutes les décolorations
de la Peau.

GUÉRISON GARANTIE

Toutes les femmes affectées par le Masque les taches de Rousseur, les Comédons et toutes les Décolorations de la Peau, viennent de trouver

Un Sauveur !

C'est la

Dermatine

Une préparation qui enlève en quelques jours toutes les taches de la Peau, quelles qu'elles soient.

Prix: 50c. et \$1.00 la Bouteille.

S'adresser

Tiroir Postal 2184,

MONTREAL, CANADA